



Actu Villelongue



N° 99 Janvier 2017



2017

Meilleurs Vœux



Monsieur José LLORET,
Maire de Villelongue de la Salanque
et son Conseil Municipal vous convient
à la cérémonie de présentation des vœux
qui aura lieu le

**Vendredi 20 Janvier 2017
à 18h30**

à la Salle des Fêtes.



Collecte des déchets au « Porte à Porte »

Petit rappel des règles de collecte pour les foyers bénéficiant de bacs individuels de collecte. Il n'est pas admis, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, que les bacs individuels séjournent sur le domaine public au-delà du temps raisonnablement utile à leur collecte et à leur remisage.

En cas d'accident provoqué par un bac individuel déposé en bordure de voie publique en dehors de la plage horaire d'intervention de la collecte, la responsabilité du détenteur du bac individuel sera engagée.

Tout utilisateur devra veiller à déposer les bacs de façon, à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules. Les freins des bacs, lorsqu'ils en sont munis, devront être actionnés.

Le couvercle des bacs devra être obligatoirement fermé de façon à permettre le bon fonctionnement des appareils de chargement, d'éviter la pénétration d'eau de pluie et les envols de déchets.

Le contenu des bacs ne doit pas être tassé par pression, damage ou mouillage afin d'assurer les manœuvres de vidage en toute sécurité par les agents de la collecte et leur matériel.

En cas de surcharge, PMMCU (Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine), ne procédera pas au vidage des bacs en cause. Il appartiendra alors à l'utilisateur d'assurer, à ses frais, l'évacuation des déchets non conformes et de libérer l'espace public.

Les déchets présentés à la collecte ne doivent contenir aucun produit ou objet susceptible d'exploser, d'enflammer les débris, d'altérer les récipients, de blesser le public et les agents chargés de la collecte ou du tri, de constituer un danger ou une impossibilité pratique pour leur collecte ou leur traitement, ou encore endommager le domaine public. Les collecteurs n'effectuent qu'un seul passage à chaque point. Tout contenant ou déchets non présentés aux plages horaires fixés ne sera collecté qu'à la tournée suivante de même nature de déchets. Dans l'attente, ils devront être remisés sur le domaine privé.

PMMCUC (ou son prestataire) assure la maintenance des conteneurs sur simple appel téléphonique auprès du service accueil de la mairie au 04 68 73 95 95 mais se réserve le droit de contrôler, le fondement des demandes.

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau de Poste

A compter du lundi 16 janvier 2016, les horaires d'ouverture du bureau de Poste de notre commune sont modifiés comme suit :

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis : de 9h à 12h

Les vendredis : de 10h à 12h



LA POSTE

Recensement de la population 2017

Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 19 janvier au 18 février 2017.

Le recensement, c'est utile à tous et c'est obligatoire :

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement, ...).

Enfin le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet ou complétez le formulaire papier.

7 agents recenseurs ont été recrutés par la mairie :

Anthony CARRERE

Anthony SEGURA

Marina NOGUES

Geoffrey HOULES

Jérôme MONTSERRAT

Claude ECHILLEY

Laurent VILA

L'agent recenseur de votre secteur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figure vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir, qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

En cas de besoin vous pouvez contacter votre coordonnateur communal, M. Michel CRISTINE ou sa suppléante, Mme Pascale GOMEZ au 04 68 73 95 95



Logo of the French Republic and the Department of Pyrénées-Orientales.

RECENSEMENT

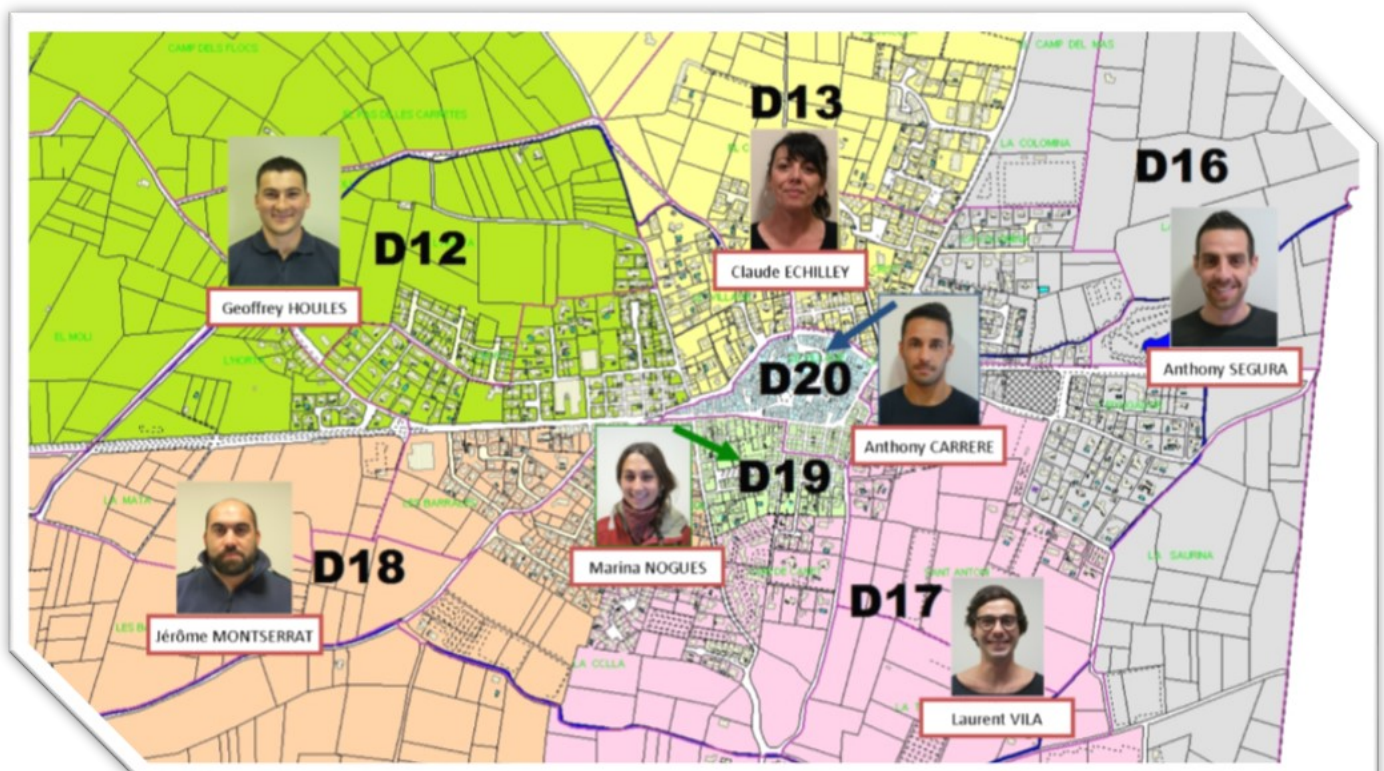
de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement par internet, c'est plus pratique !
www.le-recensement-et-moi.fr

Du 19 janvier au 18 février
Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Insee & votre commune



Spectacle de Noël à l'école J. Ferry

Dans le cadre du traditionnel « Arbre de Noël » de l'école, offert par la municipalité, quelques 200 enfants ont assisté au spectacle « L'être ange et l'enfant », le 8 décembre, à la salle des fêtes. Spectacle interactif au cours duquel, les petits Villelonguets ont aidé le jeune Ifo (venu d'une autre planète) à redonner la joie de vivre à Milo (de la planète Terre).

Mission accomplie : les quatre pétales du trèfle à quatre feuilles se sont éclairés, mêlant magie et chants, signe que le bonheur est revenu sur Terre ! Après ces émotions, un goûter et des friandises ont été offerts aux enfants, marquant ainsi les festivités de fin d'année.



Médiathèque J. Tastu : « Salon des Givrés »

Le samedi 10 décembre, la médiathèque organisait animations littéraires et ateliers créatifs dans le cadre du « Salon des Givrés ». Des lectures de contes proposées par Madame Tasqué de l'association « Lire et Faire lire », ont émerveillé les enfants dès le matin.

L'après-midi, place aux ateliers créatifs pour petits et grands (boules de Noël, bonnets de laine, guirlandes, sapins en papier, quilling) menés par quelques lutins du Père Noël (tous bénévoles).

Toute la journée, maisons d'édition et auteurs ont proposé leurs ouvrages sur le thème de Noël et des fêtes de fin d'année pour la plupart.

Petits et grands se sont retrouvés autour d'un bon goûter offert par la municipalité, les mamans, les mamies, qui sont repartis, heureux, leurs créations sous le bras.



Noël avec les « Petits Salanquais »

La structure d'accueil des « Petits Salanquais » s'était donné rendez-vous à la salle des fêtes de Villelongue pour fêter dignement Noël avec parents, enfants et le personnel de la crèche petite enfance. Un copieux et varié buffet de pâtisseries (apportées par les parents) permettait d'assurer la bienvenue en attendant les animations qui démarraient par les chants des « Pitchous » accompagnés par leurs animatrices, puis ce fut le tour du spectacle théâtral de la compagnie « Entracteu'r » où deux sœurs jalouses s'affrontaient à la recherche du quotidien....

Plusieurs planches murales permettaient de découvrir bon nombres de photos des « petits » dans leur quotidien ainsi que les travaux des divers ateliers (collage, crépon, peinture, pâtisserie, musique, ...); un bel après-midi ludique convivial et d'échange qui permis de sympathiques rencontres pour ces veilles de fêtes de fin d'année.



Spectacle de Noël à l'école maternelle

Dans le cadre des animations offertes par la municipalité pour fêter Noël, les enfants de l'école maternelle se sont retrouvés à la salle Joffre pour assister au spectacle « Le Père Noël a disparu ». Ils avaient pour mission d'aider le lutin Gideon à retrouver le « Grand Bonhomme Rouge » disparu à quelques jours de la fête de Noël, c'est la panique !

Partis dans le royaume de Noël, ils vont rencontrer de drôles de personnages : Nez Rouge, La Dame Lumière, ... Le Père Noël enfin retrouvé, tous les enfants de la terre recevront leur précieux cadeau au pied du sapin. Puis vint le moment des danses et farandoles entre personnages du conte et enfants heureux et rassurés.



Panneaux « Expression Libre »

Conformément au code de l'environnement (article L581-13, articles R581-2 et suivants) la municipalité a fait aménager 2 panneaux (devant le centre médical et place Joffre) destinés à l'affichage d'opinion, ainsi qu'à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Aucune redevance ou taxe n'est perçue à l'occasion de cet affichage ou de cette publicité.



Téléthon 2016 : record battu pour la commune

Le téléthon 2016 a été une réussite totale, le record de dons a été battu pour la 3^{ème} année consécutive !

L'an passé la mobilisation de 13 associations (encadrées par les élus de la commission festivités) avaient permis de reverser la somme de 3 568 euros, cette année ce sont **15 associations qui se sont mobilisées**, la recette a été plus conséquente avec 4 427.50 euros (+12.5%) intégralement reversés à l'AFM Téléthon.

La salle des fêtes a affiché une fois de plus complet le dimanche 4 décembre grâce au spectacle des « Chœurs d'Artichaut. Le SLV avec ouvert les « hostilités » le matin avec leur « Mille Bornes ».

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine ! Objectif : battre le record 2016.

Détail des sommes récoltées par association :

Les Chœurs d'Artichaut : 1 620 €, Sport Loisirs Villelonguet : 712.50 €, Comité des Fêtes : 350 €, Football Club Villelonguet : 200 €, Scrabble Villelonguet : 200 €, Club Rencontres et Amitiés : 200 €, La Boîte à Couture : 160 €, Les Cinq Sièges : 150 €, Association Culture et Patrimoine : 120 €, Amicale des Donneurs de Sang : 100 €, Confrérie de la Sanch : 100 €, Dojo Villelonguet : 100 €, Vigananes de la Salanque : 100 €, Les Jeunes Danseurs Villelonguets : 80 €, Villelongue Tonic : 75 €. Dons personnels en chèques : 160 €



Marché de Noël des « Canaillous »

Enfants et parents sont venus nombreux à la salle Joffre et ont pu acheter les diverses fabrications manuelles réalisées par leurs enfants, soit en classe ou lors des TAP et se restaurer. Les chants des enfants préparés par les enseignantes furent un moment fort de cette fin d'après-midi récréative. Comme toujours, l'atelier de maquillage fut une réussite avec une forte demande de nos chérubins. Les bénéfices de cette manifestation (environ 1000 euros) profiteront aux enfants de l'école maternelle. Les membres de l'Association des Canaillous de la Fontaine, remercient l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de ce marché de Noël soit par leur présence ou par leur implication.



A vos Agendas

ENTRÉE GRATUITE

CONFÉRENCE

Nutrition
Santé

LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE

ANIMÉE PAR

NS

Nadine Senelle
THÉRAPEUTE
EN NUTRITION SANTÉ

Dimanche 29 JANVIER - 16h

Salle
des Fêtes

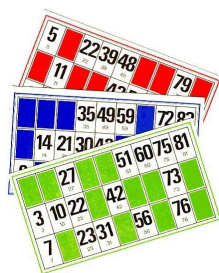
VILLELONGUE
DE LA SALANQUE

Le Club Rencontres & Amitiés et Les Jeunes Danseurs Villelonguets

vous attendent le
dimanche 15 janvier
à 15h à la Salle Joffre
pour leur traditionnelle

RIFLE

avec des bons d'achats
à gagner et une
Super Tombola avec 200 €



1996 - 2016



Pour ses 20 ans, venez revivre en images

LA COURSE DE L'ARTICHAUT

Exposition à la Médiathèque de Villelongue de la Salanque

Vendredi 27 janvier 2017 à 19h

Et Samedi 28 Janvier 2017 à 16h



1996

ENTRÉE GRATUITE

2016